



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Espace Niortais : Hôtel Administratif Municipal et salle espace
jeunes - Maîtrise d'oeuvre - Approbation de l'Avant Projet Détaillé**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Patricia LUCAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 octobre 1997

Centre d'Etudes Urbaines

Espace Niortais : Hôtel Administratif Municipal et salle espace jeunes - Maîtrise d'oeuvre - Approbation de l'Avant Projet Détaillé

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la Commission d'Appel d'Offres

Nous avons confié dans le cadre d'une mission de maîtrise d'oeuvre, à Jean François MILOU, le projet de construction du nouvel Hôtel Administratif Municipal et de la salle espace jeunes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Détaillé élaboré par l'architecte dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à :

Hôtel Administratif Communal :	35 043 185 F HT
Salle espace jeunes :	5 400 000 F HT

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer, conformément à la loi MOP un avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre prenant acte de ce coût prévisionnel et réajustant les modalités de déroulement des études (remplacement de la mission VISA par la mission EXECUTION).

L'estimation travaux plus honoraires qui était dans le contrat modifié par l'avenant n°3 en date du 16 mai 1997 de 39 251 520 F HT est établi à 45 675 402 F HT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)